



RAPPEL DES REGLES SUR LA BASE



Nous souhaitons faire un petit rappel de quelques règles à respecter sur la base, pour l'ensemble des membres du club et de leurs invités.

- Les voitures/motos/camping-car, doivent être stationnés sur les places de parking qui se trouvent le long des traverses de chemin de fer, et non au bord des plages ou près des tables en bois.
- Les chiens, de quelques tailles qu'ils soient soit, même s'ils sont « gentils », doivent être tenus en laisse. Merci également de ne pas les faire se baigner à côté d'autres personnes et de ramasser les excréments.
- Le matériel du club (bateau à voile / paddle / canoë / rames / gilets de sauvetage / combinaisons) n'est pas en libre service : merci de vous adresser au personnel en semaine, ou au bénévole de permanence le week-end, pour qu'il vous prête le matériel en fonction des disponibilités. Vos invités n'ont pas accès au matériel, ils devront s'acquitter du prix de location en vigueur.
- L'ensemble du matériel du club (bateau à voile / paddle / canoë / rames / gilets de sauvetage / combinaisons) doit être rangé avant que le personnel ne quitte la base. (Demandez l'heure de fermeture au moment du prêt)
- Le port du gilet de sauvetage est obligatoire pour toutes les activités nautiques sur le plan d'eau de Reiningue gérées par le club, que ce soit pour les enfants ou les adultes.
- Nous vous demandons de respecter l'ensemble des personnes sur le site et leur tranquillité (musique, moteur qui tourne, cris, ...)
- Nous vous rappelons également que l'accès à la base est autorisé uniquement aux personnes cotisantes. Toute autre personne (conjoint(e) / enfant(s) / famille / ami(s)) est considérée comme invitée et doit donc s'acquitter du droit d'entrée pour accéder à la base ou utiliser l'un des 10 accès invités de votre carte de membre de l'année. Nous avons constaté que beaucoup de membres dérogeaient à cette règle et en sommes navrés.
- Par arrêté municipal, la baignade est interdite sur le plan d'eau hors de la zone de baignade surveillée (côté plage, en face du club). La baignade n'est donc pas surveillée au club de voile, elle se fait à vos risques et périls. Le Club de Voile de Mulhouse décline toute responsabilité en cas d'accident (noyade, ...)
- Plusieurs faits de « vols » ou utilisation non autorisée de matériel, ont été constatés ces derniers temps. Les bateaux et matériel privé ou du club ne sont pas à la disposition de tous. Il ne vous est donc pas possible d'utiliser du matériel sans l'autorisation de son propriétaire.
- Pour se rendre au club house et au bureau, nous demandons à l'ensemble de nos membres d'avoir une tenue correcte (ni en maillot de bain ni torse nu).

- Le club n'est pas une station de lavage, merci de ne pas laver vos voitures, motos, camping-car ou autres sur le site.
- Les nuitées sur site sont autorisées de manière très ponctuelle et sur demande préalable auprès de Perrine.
- L'accès au club house n'est pas autorisé en période hivernale sauf demande exceptionnelle à faire auprès de Perrine.
- Nous avons constaté plusieurs dépôts de pneus, merci de ne pas prendre le site pour une déchetterie.
- Les bateaux moteurs du club sont des outils de travail et de sécurité pour nos encadrants, et ne sont pas à disposition des membres pour aller à leur mouillage ou pour naviguer sur le plan d'eau. Toute utilisation doit se faire en accord et sur autorisation du RTQ.
- Lorsque vous entrez sur site merci de rouler au pas, même si vous ne voyez pas de piétons sur votre passage, merci de lever le pied.
- Merci de rapporter les bouteilles en verre chez vous, nous n'avons pas de benne pour recycler le verre.
- Lorsque vous ouvrez le portail, il se peut que des gens de passage souhaitent entrer, nous vous invitons à les aiguiller vers l'accueil en semaine ou vers le permanent de service le week-end. En dehors de ces horaires, invitez-les à quitter le site et revenir aux horaires d'ouvertures
- Votre clé d'accès au site est nominative, il est donc interdit de la reproduire ou la prêter à des gens extérieurs au club
- Il est interdit de récupérer du matériel nautique mis au rebut et de l'utiliser sur l'eau

Nous comptons donc sur la bienveillance et le respect de chacun et chacune d'entre vous, afin que l'ensemble de nos membres se sentent bien sur notre base et puissent y passer du bon temps.



L'équipe du CVM.